

ÉTUDE

Les réformes à Bibliothèque et Archives Canada et le zeitgeist archivistique canadien – Partie 1

François Cartier

J’ai souligné que nous érigeons des monuments en l’honneur de la royauté, des soldats, des hommes d’État, etc., mais les personnalités qui effectuent le véritable travail de la fonction publique sont souvent omises de la liste. J’ai cru que c’était une belle occasion d’honorer [...] un fonctionnaire exceptionnel qui a consacré sa vie entière aux activités du pays, nous laissant un entrepôt de Canadiana d’une valeur inestimable¹.»

William Lyon Mackenzie King, 2 décembre 1936

«Dans l’actif d’un peuple, les archives constituent la valeur la plus précieuse : elles sont le don d’une génération à une autre, et le degré des soins que nous en prenons mesure le degré de notre civilisation².»

Arthur G. Doughty

INTRODUCTION³

Le «fonctionnaire exceptionnel» dont il est ici question est Sir Arthur G. Doughty, Archiviste fédéral du Canada et conservateur des documents entre 1904 et 1935. On lui attribue la transformation des Archives publiques du Canada en une institution professionnelle et dynamique. De nombreux trésors archivistiques sont acquis sous sa gouverne, comme les papiers Durham, des fonds d’administrateurs et d’officiels, des copies de documents coloniaux conservés outre-mer et surtout les documents produits par le gouvernement fédéral. Son but, disait-il, est de «réapprovisionner le magasin» et de favoriser une recherche historique sérieuse en offrant un meilleur accès à un nombre croissant d’archives⁴. Dans ses premiers rapports au gouvernement, il propose même d’ouvrir les salles de consultation le soir.

En fait, Doughty voulait faire pour l’histoire canadienne ce qu’avait accompli la «Politique nationale» à la fin du 19^e siècle afin de dynamiser le secteur économique canadien⁵.

À son entrée en fonction, l'archiviste national a donc de grandes visions pour son organisme, mais devant le peu d'enthousiasme affiché par le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier, Doughty menace de démissionner. Fin stratège, ce dernier laisse circuler la rumeur de son départ, si bien qu'il gagne le soutien de l'opposition officielle et des milieux académiques. Bien vite, il convainc Laurier du bien-fondé de sa démarche. Le premier ministre lui répond : «Je suis prêt à coopérer avec vous et votre ministre dans tout ce que vous allez recommander dans la ligne des idées que vous exprimez»⁶. Le travail qu'accomplit ensuite Doughty est colossal. D'une collection de 3 155 volumes en 1904, il fait passer les collections des Archives publiques du Canada à plus de 500 000 volumes de manuscrits, d'enregistrements et de transcriptions, 30 000 documents cartographiques, 20 000 photographies, 40 000 livres et 10 000 brochures⁷.

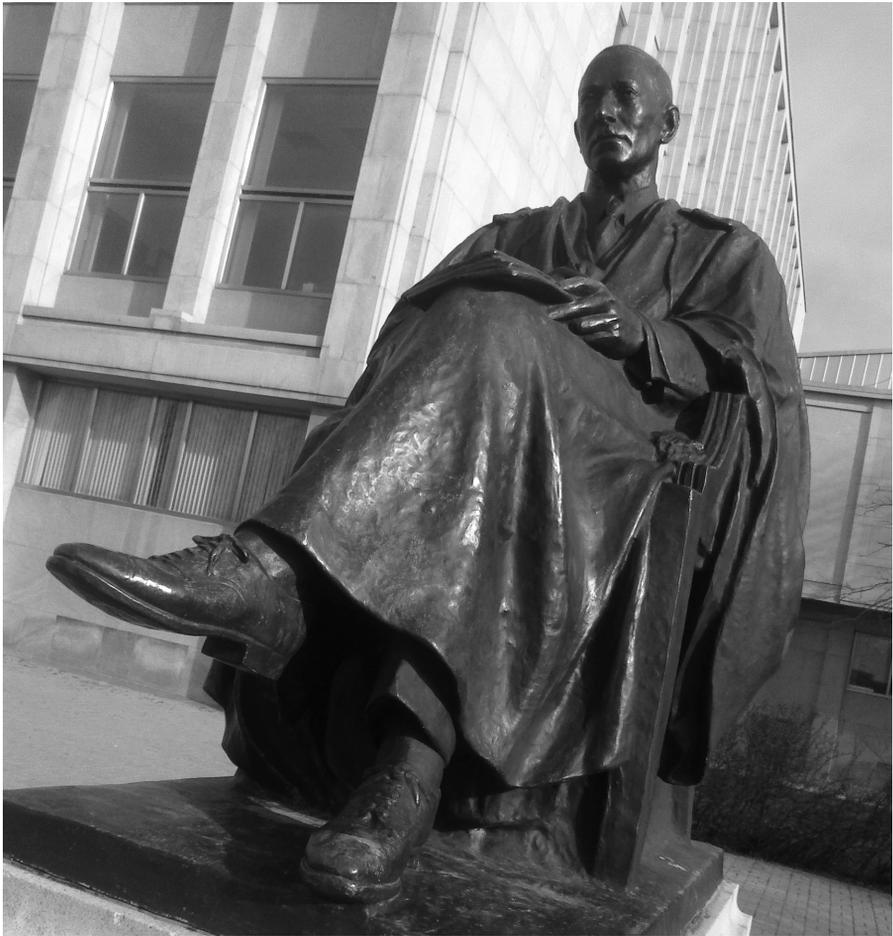


Illustration 01 : statue de Sir Arthur G. Doughty à Ottawa. Crédit : Nigel Beale (utilisée avec permission)

Fast forward en 2013 et je ne peux m'empêcher de tracer un lien entre la tourmente dans laquelle se trouvait Doughty au début du 20^e siècle et la situation actuelle à Bibliothèque et Archives Canada (BAC). Doughty avait l'immense défi de bâtir une institution fédérale autour d'un patrimoine documentaire qui était encore peu accessible, le tout sous le regard peu enthousiaste (au début, du moins) du gouvernement fédéral. Les administrateurs de BAC doivent aujourd'hui composer avec la difficile tâche de préserver et donner accès à notre mémoire consignée dans un contexte de compressions budgétaires et de priorités idéologiques bien ciblées du gouvernement fédéral, le tout sur fond de démultiplication de l'information numérique. BAC doit s'acquitter de cette mission alors qu'une part appréciable de ses collections n'est pas encore proprement décrite. De plus, un rapport de BAC pour l'année 2009-2010 révèle que seulement 0,3% de ses documents sont accessibles en ligne⁸.

Dans les deux cas, l'objectif final reste le même : acquérir, préserver et rendre accessible le patrimoine documentaire canadien et ce, tant pour les archives privées que pour les documents produits par le gouvernement et ses agences. À l'évidence, le contexte actuel est bien différent. L'ère de l'information voit aujourd'hui se créer et s'échanger des téraoctets de données chaque année. Un peu comme les manuscrits de l'ère coloniale, une partie de cette information doit être conservée pour témoigner de l'histoire de la société canadienne. Ceci représente un défi gigantesque pour BAC, car la masse de données est impressionnante, ce qui signifie, en retour, que des critères bien spécifiques doivent être mis en place pour «séparer le bon grain de l'ivraie». Comme nous le verrons plus loin, c'est un défi que BAC veut transformer en opportunité pour rationaliser ses opérations et mieux servir les Canadiens. D'autres diront toutefois qu'il s'agit là d'une situation bien réelle, mais surtout un prétexte bien utile avec lequel BAC tente de justifier des éléments controversés de sa réorganisation.

Depuis l'époque de Doughty, l'archivistique s'est professionnalisée et des méthodes de gestion des archives ont été développées en se basant sur des principes maintenant reconnus universellement. Le milieu des archives a commencé à se concerter et s'organiser. Pensons à la publication de *Se connaître; le rapport de la Commission sur les études canadiennes* par l'Association des Universités et des Collèges du Canada, qui mène, en 1978, à la création d'un groupe consultatif sur les archives canadiennes chargé de faire rapport sur l'état des archives au Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (incidemment, ce groupe est présidé par Ian E. Wilson, futur Archiviste national du Canada⁹).

Ce début de concertation a notamment comme résultat la publication en 1990 des Règles pour la description des documents d'archives (RDDA), un jalon important dans le développement de la discipline archivistique au Canada et dans la mise en place d'un catalogue national en ligne (qui deviendra *Archives Canada*). C'est dans cette même mouvance que commencent aussi à se consolider des réseaux d'institutions d'archives un peu partout au pays. Certains sont créés en fonction de la nature des documents conservés, d'autres selon la situation géographique ou le mandat des services d'archives. Une collaboration s'installe entre ces différents partenaires et BAC, qui, par son statut d'organisme fédéral, joue en quelque sorte le rôle de grand coordonnateur. Ceci se manifeste notamment par son soutien au Conseil canadien des archives (CCA) et par des programmes d'aide financière comme le Programme national de développement

des archives (PNDA) et le Programme de numérisation de la communauté archivistique (PNCA)¹⁰. Dans le dernier quart du 20^e siècle, le milieu archivistique canadien atteint ainsi un certain niveau de cohésion et regroupe un nombre important d'intervenants :

À l'échelle canadienne, que l'on parle aujourd'hui de système, de communauté ou encore de réseau archivistique, cet ensemble se compose de plusieurs éléments : le CCA et les conseils provinciaux et territoriaux d'archives, les associations professionnelles, la Fondation canadienne des archives, plus de 800 établissements d'archives de nature et de taille parfois très diverses ainsi que plusieurs regroupements institutionnels, des établissements d'enseignement et de recherche en archivistique et enfin, de 2 000 à 3 000 professionnels et bénévoles œuvrant dans le domaine¹¹.

Bref, le réseau archivistique canadien facilite et maintient les échanges entre les institutions et regroupements d'archives, distribue de l'aide financière pour divers projets de traitement, préservation ou diffusion et favorise la formation et le perfectionnement des archivistes un peu partout au pays (de concert avec les regroupements professionnels comme l'Association des archivistes du Québec (AAQ)). Ce réseau est essentiellement décentralisé, mais coordonné à l'échelle nationale. Bien qu'il rassemble des institutions de nature et d'envergure très différentes, une de ses forces réside justement dans cette complémentarité et dans le partage de buts communs :

Le bon fonctionnement du système archivistique canadien repose également sur la volonté de chacune de ses composantes, de collaborer et de coopérer à la promotion des intérêts communs. À la base du système, les divers éléments se complètent de par leurs propres intérêts et leur expertise pour constituer un réseau apte à promouvoir le développement des archives canadiennes¹².

Or, depuis l'ère d'Ian E. Wilson à BAC, et surtout depuis l'administration de Daniel J. Caron¹³, cet équilibre a été rompu. Depuis 2009, BAC a entrepris une politique de modernisation en révisant son approche face à l'ensemble de ses services et de ses opérations, le tout en réponse aux défis du numérique et aux compressions budgétaires imposées par Ottawa. Comme nous le verrons, ces politiques sont aussi fortement teintées par les orientations politiques des bureaucrates en poste à Ottawa. Dans le processus (toujours en marche aujourd'hui), des archivistes ont été mis à pied, les programmes d'aide financière mentionnés ci-haut ont été abolis et toute une série de mesures découlant du processus de modernisation ont été implantées. Entre autres choses, les heures de service au centre de consultation de la rue Wellington à Ottawa ont été réduites, les prêts entre bibliothèques ont été abolis et un moratoire a été imposé sur les acquisitions¹⁴.

Aujourd'hui, ce n'est pas Arthur G. Doughty qui est prêt à déchirer sa chemise sur les marches du parlement à Ottawa, mais bien une part appréciable des archivistes et bibliothécaires au Canada, de même que plusieurs autres acteurs du milieu culturel et politique, comme des associations de professeurs d'université ou d'employés de la fonction publique du Canada et les partis d'opposition à Ottawa. Ainsi, des manifestations ont été tenues devant les locaux de BAC à Ottawa, des campagnes de sensibilisation ont été lancées sur le Web et les médias sociaux et les différentes associations concernées (dont l'AAQ) ont invité leurs membres à écrire aux décideurs et aux élus. Des attaques *ad hominem* ont même été perpétrées sur Internet à l'endroit de hauts dirigeants de BAC¹⁵. En un mot, beaucoup de gens sont en colère, et nous

verrons que ce mécontentement s'est manifesté de diverses façons depuis le printemps 2012. Pourtant, du côté de BAC, le ton est résolument positif comme le prouve une récente publication officielle où Daniel J. Caron fait la promotion, pour le milieu des archives au Canada, de « prises de décisions plus délibératives » et d'un « environnement plus collaboratif et ouvert »¹⁶.

Dans cet article, je vais tenter de tracer un portrait de la situation, de saisir le *zeitgeist* prévalant dans les milieux documentaires et du patrimoine au Canada à la suite des différentes mesures annoncées par Ottawa et par BAC. Comment, et surtout pourquoi, des gens d'ordinaire réservés comme les archivistes se mobilisent-ils ainsi? Le philosophe grec Héraclite disait que rien n'est permanent sauf le changement. Les archivistes se seraient-ils complu dans leur routine sans anticiper ces changements, ou même, oserions-nous dire, sans être capables de s'adapter aux réalités du 21^e siècle? Ce texte d'opinion que je propose examinera comment a réagi le milieu culturel (et surtout celui des archives) aux changements proposés (ou imposés?) par Ottawa. S'agit-il de réactions épidermiques d'un milieu trop réfractaire au changement, ou au contraire le nouveau paradigme imposé aux archivistes découle-t-il de politiques mal réfléchies?

Winston Churchill disait, pour sa part, qu'il n'y a rien de mauvais dans le changement, tant que celui-ci se fait dans la bonne direction (*There is nothing wrong with change, if it is in the right direction*). Dans un deuxième article, que je réserve pour un prochain numéro de la revue *Archives*, je tenterai de voir comment s'articule et se déploie le programme de modernisation de BAC¹⁷. Avec un peu de recul, il sera peut-être envisageable de voir si la direction dans laquelle BAC entraîne en ce moment le milieu des archives est la bonne.

Un peu de contexte

Pour bien comprendre ce qui se passe aujourd'hui sur la scène fédérale canadienne, et par ricochet ce qui se joue dans le milieu des archives, il est nécessaire de regarder quelques années en arrière. Nous vivons dans un monde complexe et loin de moi l'idée de résumer les deux dernières décennies de politique économique fédérale canadienne en un paragraphe. Mais tentons de ramener le tout à l'essentiel : le gouvernement libéral de Paul Martin, à la suite de budgets très austères (notamment en 1995), réussit à éliminer le déficit budgétaire canadien et à engranger des surplus. Lors de sa défaite aux mains de Stephen Harper en 2006, le gouvernement libéral parvient même à léguer un surplus de 13,7 milliards \$ aux conservateurs. Des critiques ont alors accusé le nouveau gouvernement de piger allègrement dans ces surplus et de dépenser sans compter, un reproche qui continue toujours aujourd'hui d'alimenter les manchettes¹⁸. Ceci est aggravé par la récession de 2008-2009 (la pire depuis la Grande Dépression de 1929), une catastrophe économique à la suite de laquelle les conservateurs investissent un total de 46 milliards \$ en 2009 et 2010 dans leur plan de relance économique. Le Canada retombe alors dans le rouge, avec un total de 112,4 milliards \$ en déficits accumulés entre 2009 et 2011¹⁹. Après sept années de pouvoir, on estime aujourd'hui que le gouvernement Harper a fait passer la dette accumulée du Canada de 457 milliards \$ à 628 milliards \$. De plus, la menace de récession plane toujours, même si le Canada figure au nombre des nations les moins durement frappées par le ralentissement économique mondial actuel²⁰.

C'est dans ce contexte moins que favorable que le ministre des Finances à Ottawa, Jim Flaherty, annonce un budget très sévère pour 2012-2013²¹. Un observateur note que «connaissant l'aversion du gouvernement pour les déficits» et «sachant que l'opinion publique était en faveur d'un retour aux finances équilibrées», un budget austère n'avait rien de surprenant²². Le but des compressions exigées par Ottawa sur un horizon de trois ans est d'éliminer le déficit avant les élections de 2015. De nombreuses compressions importantes y sont annoncées. À titre d'exemple, Radio-Canada (et la Canadian Broadcasting Corporation), Téléfilm Canada, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et l'Office national du film voient leurs budgets coupés de 10%. Le budget du gouvernement conservateur prévoit aussi l'élimination de 19 200 emplois dans la fonction publique fédérale, dont 7 200 par attrition et 12 000 par voie de mises à pied²³. Les différents ministères et organismes fédéraux n'ont d'autre choix que de couper, si bien qu'en date de novembre 2012, 10 980 postes ont déjà été éliminés dans toute la fonction publique fédérale.

Tableau A1.11|
Économies prévues – Portefeuille du Patrimoine
 M\$

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Exercices suivants
Portefeuille du Patrimoine	52,2	130,7	191,1	191,1
Conseil des Arts du Canada	—	—	—	—
Musée des sciences et de la technologie du Canada	—	—	—	—
Société Radio-Canada	27,8	69,6	115,0	115,0
Patrimoine canadien	17,8	42,2	46,2	46,2
Musée canadien des civilisations	—	—	—	—
Musée canadien des droits de la personne	—	—	—	—
Musée canadien de la nature	—	—	—	—
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	0,0	0,4	0,4	0,4
Bibliothèque et Archives Canada	3,5	6,6	9,6	9,6
Société du Centre national des Arts	0,1	1,8	1,9	1,9
Commission des champs de bataille nationaux	0,2	0,8	0,8	0,8
Office national du film du Canada	0,1	3,3	6,7	6,7
Musée des beaux-arts du Canada	—	—	—	—
Téléfilm Canada	2,7	6,0	10,6	10,6

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Illustration 02 : Le détail des compressions prévues dans les budgets des organismes relevant de Patrimoine Canada. Source : Budget fédéral 2012-2013.

Plusieurs programmes sont éliminés, comme «Comprendre le Canada», une initiative du ministère des Affaires étrangères qui permettait la réalisation d'études sur le Canada à l'étranger. Plusieurs dénoncent cette mesure, dont l'auteure Margaret Atwood, notant que la décision du gouvernement Harper marque la fin d'une tradition qui, sous un nom ou un autre, favorisait la connaissance du Canada à l'étranger depuis 40 ans. Mentionnons aussi la suppression du «Programme d'accès communautaire» d'Industrie Canada qui offrait un accès abordable à Internet à partir de points de service comme

les bibliothèques ou les centres communautaires et ce, même si un rapport interne d'Industrie Canada déposé en 2012 signalait la persistance d'une fracture numérique qui maintenait toujours et encore une part de la population sans connexion au Web. Enfin, avec l'abolition en 2012 de l'organisme «Droits et Démocratie», dont le mandat était de promouvoir la défense des droits de l'Homme et la démocratie dans le monde, plusieurs ont vu la réputation du Canada entachée sur la scène internationale²⁴.

Dans les diverses mesures d'économie annoncées par le gouvernement de Stephen Harper dans son deuxième mandat, plusieurs y voient, en plus de restrictions mal avisées, des manœuvres idéologiques malsaines. D'autres rapportent, pour leur part, que les coupes annoncées à des organismes comme Radio-Canada ou l'ACDI, par exemple, ne sont pas du type à engendrer des économies appréciables pour le gouvernement, ne rapportant que 461 millions \$ à terme, ce qui ne représente que 0,61% des dépenses compressibles du gouvernement. Qui plus est : «Ces coupures demanderont d'importantes réductions de personnel et de service dans ces organisations sans permettre des économies importantes. Difficile de ne pas voir un choix idéologique de couper à ces organisations environ 10% de leur budget total, alors que les coupures représentent 1,9% du total des dépenses de programme²⁵.»

Au niveau culturel et social, même les investissements mis de l'avant par le gouvernement fédéral sont critiqués. Les sommes investies dans la commémoration du bicentenaire de la guerre de 1812 sont souvent évoquées. La Presse rapporte que les conservateurs entendent consacrer, jusqu'en 2015, 75 millions \$ dans des reconstitutions, commémorations et érections de monuments²⁶. On peut aussi citer la création en février 2013 du Bureau de la liberté de religion (promise lors de la campagne électorale de 2011). Doté d'un budget de 5 millions \$, cet organisme «assurera la promotion de la liberté de croyance ou de religion en tant qu'élément prioritaire de la politique étrangère du Canada²⁷. Ces différents investissements font l'objet de reproches, tant dans l'opposition à Ottawa que dans les médias écrits. La montée en épingle de l'importance de la guerre de 1812 est vue, surtout au Québec, comme une tentative de récupération politique pour tenter de mousser un patriotisme dont presque personne ne veut²⁸. La création du Bureau de la liberté de religion, dans la perspective du démantèlement de l'organisme «Droits et Démocratie» un an auparavant, vient selon certains commentateurs mettre la religion devant d'autres droits encore plus fondamentaux : «Le Canada n'est pas le seul État démocratique à se préoccuper des droits des minorités religieuses. Mais pourquoi établir une primauté de la liberté de religion sur les autres droits, sinon pour légitimer le virage religieux et moral que prend le gouvernement Harper dans sa politique étrangère?²⁹»

En un mot, les bouleversements dont il sera ici question ne doivent pas être vus qu'avec les ornières de l'économie, mais aussi en fonction d'une trame de fond politique et idéologique beaucoup plus large. Comme le souligne le journaliste Gil Courtemanche du Devoir : «Jamais dans l'histoire politique canadienne contemporaine nous n'avons eu un parti politique aussi idéologiquement marqué à droite, convaincu qu'il faut radicalement changer le Canada dans tous les domaines : dans sa politique étrangère, dans sa politique sociale et dans son approche environnementale³⁰.»

Aux milieux évoqués par Gil Courtemanche, nous pourrions ajouter, sans risquer de nous tromper, celui de la culture et du patrimoine. Autant la culture ne semble

pas vouloir être une priorité du gouvernement Harper, autant les investissements qui y sont consacrés paraissent liés à des priorités d'ordre politique ou idéologique. Une analyse plutôt caustique du professeur Paul Litt de l'Université Carleton abonde justement dans ce sens :

The Harper nation requires cultural heritage only as a source of superficial symbols to propagandize its citizens and differentiate it from competitors in the global marketplace. For this a postmodern rhetoric in which image trumps substance is sufficient. Cuts to cultural institutions do more than just dismantle the machinery of the progressive state, they bleed the substance of our nation, facilitating further decentralization of the federation. Welcome to a new type of country, a "Little Canada" with a public sphere devoid of any communal heritage beyond the branding needed to sell Canada to the world and the government to the electorate³¹.

Les exemples cités ci-haut n'ont donc rien d'anecdotique. Ils témoignent d'un réel changement de mentalité dans les officines du pouvoir à Ottawa.

Le budget 2012-2013 et les compressions à BAC

C'est en partie dans ce contexte que les coupes à Bibliothèque et Archives Canada s'inscrivent. Au printemps 2012, nous sommes à des années-lumière des sympathies exprimées par Sir Wilfrid Laurier envers les archives du Canada. Autre temps, autres priorités. En fait, l'austérité à BAC n'est rien de neuf. Des mesures d'économie sont mises en place par Ian E. Wilson, puis accélérées sous Daniel J. Caron. Ainsi, le déclin du financement de BAC survient avant l'arrivée de ce dernier. Le budget de BAC passe de 156 millions \$ en 2008-2009 à 101 millions \$ en 2010-2011³².

Toutefois, c'est réellement à partir du budget de 2012-2013 que tombe le couperet. On y annonce que le budget de BAC est réduit de 9,6 millions \$ sur trois ans, ce qui représente un montant égal à environ 10% de ses dépenses³³. Il est intéressant de noter que juste avant les coupes du printemps 2012, BAC a reçu, en dollars constants, 33 millions \$ de moins qu'en 1990. Toute chose étant égale par ailleurs, BAC ne roule déjà pas sur l'or!

Étant donné qu'environ 70% du budget de BAC est affecté aux dépenses pour le personnel, ce sont les employés de l'institution qui écopent le plus. En effet, à partir de 2012 et ce, sur un horizon de trois ans, BAC prévoit réduire ses effectifs de 1 065 à 850 personnes, soit 20% de son personnel. Le 30 avril 2012, BAC remet donc une notification à 450 membres de son personnel que 215 postes seront supprimés. On apprend aussi plus récemment que le gouvernement ne verse plus de fonds en argent pour la hausse des salaires prévus aux conventions collectives des employés fédéraux. BAC évalue qu'elle se fait ainsi refiler une facture de 1 million de dollars par année pour garantir la rémunération conventionnée prévue pour son personnel. Nul doute pour l'administration de BAC, comme le mentionne son dernier rapport financier, le «suivi rigoureux de la dotation de personnel et des dépenses» devient un moyen inévitable de balancer les registres comptables à la fin de l'année³⁴.

James L. Turk, Directeur général de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU), est l'un des nombreux intervenants du milieu à s'indigner : «Ces compressions diminueront encore davantage la capacité de Bibliothèque

et Archives Canada à mener à bien le mandat qui lui est confié par la loi et qui consiste à acquérir et à préserver le patrimoine historique du Canada ainsi qu'à le rendre accessible³⁵».

Le détail des compressions de postes à BAC, selon le site Web de l'ACPPU, se lit comme suit :

- élimination de 21 postes sur 61 parmi les archivistes et les aides aux archives qui traitent les dossiers non gouvernementaux ;
- réduction de 50% du personnel affecté à la circulation des documents analogiques ;
- réduction de 50% du personnel affecté à la numérisation ;
- élimination de 9 postes sur 31 parmi les bibliothécaires au catalogage, et de 2 des 5 chefs d'équipe ;
- élimination de 19 postes sur 56 parmi les bibliotechniciens et les commis à la collecte des publications ;
- diminution importante (chiffres exacts inconnus) des effectifs responsables de la préservation et de la conservation des documents ;
- élimination des postes de coordonnateur des prêts et des expositions, de directeur des services de préservation des microfilms et d'imagerie, de directeur du Bureau de la préservation numérique, de registraire à la préservation, de technicien en conservation des archives (imprimés et supports visuels) ;
- élimination des postes de bibliothécaires responsables des publications multiculturelles, des publications rares et des publications épuisées ;
- élimination du secteur de la reprographie (reproduction de documents ou d'images) ;
- fermeture du Centre de ressources des employés (bibliothèque de référence pour les archivistes et les bibliothécaires spécialisés de BAC) ;
- fermeture de l'unité des prêts entre bibliothèques en février 2013³⁶.

Difficile, dans ce contexte, de ne pas croire certaines critiques à l'effet que BAC s'est auto-amputée une partie significative de sa mémoire institutionnelle. Même les employés conservant en principe leur poste doivent postuler de nouveau, compétitionner entre eux et prouver qu'ils sont réellement qualifiés pour conserver leur emploi. Un courriel de Cecilia Muir dévoilé sur ARCAN-L nous apprend aussi que BAC met fin aux activités du «Comité de promotion de la recherche historique» créé pour «répondre aux besoins de cheminement professionnel des chercheurs en histoire de BAC»³⁷. Le programme existait depuis plusieurs années et servait d'incitatif aux archivistes de BAC pour présenter des conférences, rédiger des articles ou tout simplement s'impliquer dans le milieu des archives. Il permettait aussi aux archivistes de gravir les échelons au sein de la structure de BAC et d'être récompensés pour leur expertise et leur contribution à la communauté des archives en général. En retour, nous, archivistes, bénéficions aussi indirectement de ce programme par la contribution qu'apportaient les archivistes de BAC au milieu archivistique canadien avec leurs publications, ou bien leur participation aux congrès et colloques.

À ce jour, rien n'a encore été mis en place pour combler ce vide. Il est question d'un programme de «Formation et de développement» qui serait éventuellement appliqué à l'ensemble du personnel de BAC, mais dont la fonction ne serait pas de favoriser l'avancement des archivistes au sein de l'institution mais davantage d'assurer que chaque employé contribue au modèle d'affaires de BAC.

Pour ne pas arranger les choses, le 27 novembre 2012, le réseau TVA diffuse le premier d'une série de reportages plutôt accablants à propos de BAC. Les journalistes de TVA obtiennent, par le biais de la *Loi sur l'accès à l'information* (L.R.C. (1985), c. A-1), des documents où l'administrateur général de BAC, Daniel J. Caron, affirme avoir réduit le nombre de ses directeurs de 44 à 25, supprimant du même coup 19 postes. Le hic, c'est qu'à la lecture des documents, TVA constate que la majorité des cadres sont toujours en poste. Certains ont été promus, d'autres transférés dans d'autres départements ou rétrogradés (avec des salaires similaires). Un représentant des communications de BAC confirme que «personne dans le groupe de direction n'a vraiment souffert». À propos des soi-disant 19 postes coupés, on apprend que «deux étaient vacants et douze étaient occupés par des employés dont la tâche principale n'était pas d'occuper ce poste, leur permanence étant ailleurs»³⁸. Une certaine gymnastique mentale semble donc requise pour légitimer le supposé processus de réduction des postes cadres de BAC, une tâche pour laquelle Daniel J. Caron a obtenu un bonus dont TVA n'a pu obtenir le montant³⁹. Dans un contexte généralisé de mécontentement et ce, tant au sein du personnel de BAC que dans la communauté archivistique, ce genre de nouvelle n'avait rien pour donner bonne figure au *management* de BAC. Ceci s'ajoute à d'autres nouvelles diffusées plus tôt dans l'année, comme la manchette à propos des frais de 40 000 \$ dépensés par Cecilia Muir pour rénover son bureau du 395, rue Wellington, des dépenses que même Patrimoine Canada jugea «inacceptables»⁴⁰.

On pourrait croire qu'au nombre de cadres encore en place à BAC, au moins une personne aurait été sensible aux effets négatifs que de telles manœuvres et dépenses laisseraient planer sur la haute direction de BAC, même si celles-ci étaient encadrées par des processus comme le «PRISM», c'est-à-dire le *Processus et ressources internes soutenant la modernisation*. La fonction de ce système est de permettre un «réinvestissement à l'échelle de l'institution [visant] à répartir les ressources de BAC de manière optimale afin de respecter les priorités d'affaires»⁴¹. Un document des ressources humaines de BAC divulgué sur ARCAN-L en novembre 2012 (*Brief description of management Positions in the [Documentary Heritage relevance Assessment]*) montre en effet qu'une importante redéfinition de la structure interne est en cours à BAC. Les *Rapports ministériels sur le rendement* rendus disponibles sur le site de BAC tendent à confirmer cela. En voici quelques extraits⁴²:

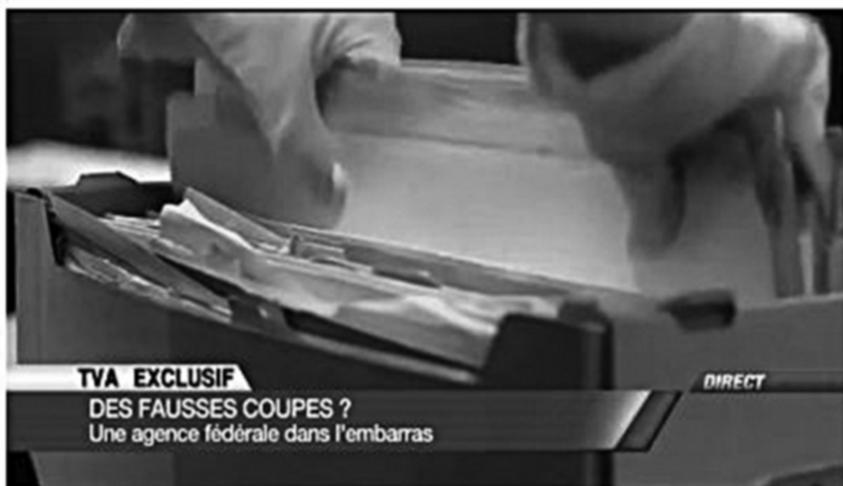
- effectuer une analyse du personnel de BAC afin d'identifier ses forces et ses faiblesses (objectif atteint en grande partie);
- proposer un modèle pour accroître l'efficacité et la transparence des processus de recrutement et de classification du personnel (objectif passablement atteint);
- mettre en œuvre un cadre de gestion des talents afin d'aider les employés à réaliser leurs aspirations professionnelles et à maximiser leurs forces en milieu de travail (objectif non atteint).

NATIONAL

Bibliothèque et Archives Canada

Exclusif - Des coupures «bidon»

Première publication 27 novembre 2012 à 21h01



[Recommander](#)

11

[Tweet](#)

22

Par **Annie Dufour** | TVA Nouvelles

Illustration 03 : Le reportage du réseau TVA à propos des soi-disant coupes de postes à BAC

C'est probablement en relation avec le dernier point qu'on note un peu plus loin dans le même rapport que «BAC devra continuer à raffiner ses stratégies de gestion du changement afin de maintenir une bonne communication avec ses employés et d'entretenir leur motivation»⁴³.

Dans le cadre de ce processus, BAC procède à la «reclassification» d'un nombre significatif de ses employés, un processus qui avait même commencé avant les annonces du budget du printemps de 2012. Ainsi, non seulement le nombre de professionnels de l'information a-t-il été réduit, mais plusieurs parmi ceux qui ont gardé leur poste se sont vus reclassés du groupe professionnel «HR» (pour *Historical researchers*, ce qui inclut les archivistes) au groupe «EC» (*Economics and Social Sciences*), une catégorie de personnel davantage caractérisée pour ses fonctions administratives. Le Conseil du trésor, qui gère les classifications de groupes professionnels de la fonction publique fédérale, a bien ajouté quelques tâches en matière d'archivistique ou de bibliothéconomie au profil «EC», mais pas de façon à reconnaître les compétences professionnelles qu'un titulaire d'une maîtrise en sciences de l'information aurait pu espérer auparavant.

Des renseignements nous ont par ailleurs été communiqués selon lesquels les membres du personnel rattachés aux départements des communications et de la planification stratégique ont peu été touchés par les licenciements. La «répartition optimale des ressources de BAC» évoquée ci-haut, dans le cadre de la restructuration de l'organisme, équivaldrait ainsi à un renforcement des postes de gestion et d'administration, faisant de BAC un organisme «lourd du haut» et allant du même coup soutenir les constats réalisés par les journalistes de TVA. De leur côté, les rapports officiels tendent à justifier ces mesures comme un moyen nécessaire pour permettre à BAC de remplir son mandat. BAC semble ainsi se concentrer sur la planification et l'élaboration de stratégies dans le cadre de son plan de modernisation. En ce sens, on ne peut se surprendre que l'accent ait été placé sur les postes de gestion et de direction. De plus, tout ce remue-ménage pourrait expliquer pourquoi un «holà» a été imposé au niveau des acquisitions, par exemple.

En ajoutant à tout cela des mesures comme la fin du prêt entre bibliothèques, le retrait de BAC de l'*Association of Research Libraries* (l'organisation phare des bibliothèques de recherche en Amérique du Nord), de même qu'une présence réduite de ses employés dans les congrès et colloques professionnels, il est devenu clair pour les observateurs que BAC accentuait ainsi une sérieuse rationalisation de ses opérations. Le dernier exemple en liste est le «Code de conduite» encadrant les activités professionnelles et personnelles des employés de BAC⁴⁴. Mis en place au début de 2013, le code de 23 pages est l'adaptation de BAC du *Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique* adopté par le Conseil du trésor le 2 avril 2012. Outil nécessaire à la bonne gestion des pratiques des employés de BAC, des sections de ce document sont toutefois vertement critiquées, notamment celles qui indiquent que les employés de BAC ont un «devoir de loyauté» envers le gouvernement fédéral et que leur participation à des conférences ou activités d'enseignement représente une «activité à haut risque». L'affaire est reprise dans plusieurs médias au pays. Le journaliste Stéphane Baillargeon du *Devoir* souligne que cette «tentative de contrôle, si elle s'avère, semble encore plus saugrenue pour les archivistes que pour les scientifiques [canadiens], puisqu'elle concerne des sujets par définition passés, voire très lointains»⁴⁵. Le 27 mars 2013, l'Association des archivistes du Québec, l'*Association of Canadian Archivists* et le Conseil canadien des archives envoient une lettre conjointe à Daniel J. Caron où ils soulignent :

Bien que nous souscrivions pleinement à un code de conduite pour les fonctionnaires et à une articulation claire des valeurs et de l'éthique, nous croyons fermement que

le document mis de l'avant par BAC va beaucoup trop loin, particulièrement en ce qui concerne la section 4.4.2, «Activités personnelles», qui identifie : l'enseignement, la présentation lors de conférences et autres engagements personnels comme étant «à haut risque» pour BAC et pour l'employé en ce qui concerne les conflits d'intérêts, les conflits du devoir et le devoir de loyauté. Tout en reconnaissant la nécessité d'un équilibre entre «devoir de loyauté et liberté d'expression», le document précise certaines conditions sous lesquelles les fonctionnaires peuvent s'exprimer. Mais celles décrites sont si restrictives qu'elles ne font qu'exposer la crainte de toute critique publique qui pourrait émerger lorsque les archivistes se livrent à ces activités «à risque élevé», notamment les activités d'enseignement et la participation à des conférences⁴⁶.

À la suite de ces reproches, BAC s'est engagé à apporter les «ajustements appropriés» à son code. À leur crédit, les employés de BAC ont aussi tiré la sonnette d'alarme et fait comprendre à leur employeur que les sections les plus restrictives du Code étaient tout bonnement inacceptables. Les sessions de formation offertes aux employés de BAC sur le code ont subitement été transformées en «sessions de consultation». À ne pas en douter, les choses ont changé pour le personnel en place. Or, comme nous le verrons ci-dessous, il en est aujourd'hui de même pour le milieu archivistique canadien, car lorsque BAC, le principal organisme d'archives au Canada, décide de donner un solide coup de barre, les remous se font sentir aux quatre coins du pays.

La saga du PNDA

Une des mesures adoptées à la suite du dépôt du budget 2012-2013, et probablement celle qui crée le plus de remous dans la communauté archivistique, est l'abolition du Programme national de développement des archives (PNDA). Le PNDA est un programme qui a été créé en 2006 pour notamment «appuyer le mandat de BAC visant à établir un solide réseau archivistique au Canada». Le programme avait l'avantage de s'appuyer sur un réseau déjà bien établi, celui du CCA (lui-même créé en 1986) et des conseils provinciaux, comme le Réseau des services d'archives du Québec (RAQ). Doté d'une enveloppe budgétaire annuelle de 1,7 million \$ (dont près de 170 000 \$ allaient au Québec) gérée par le CCA, le programme est aboli sans préavis en avril 2012 et ce, même si 90 projets dans 74 organismes sont déjà approuvés pour l'année 2012-2013! Par exemple, la Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides, basée à Mont-Laurier, se voit retirer une subvention de 3 000 \$ que le RAQ avait recommandée au CCA pour un projet d'exposition virtuelle à propos de la colonisation des Hautes-Laurentides⁴⁷. Après vérification auprès de l'archiviste de la Société, l'exposition en ligne n'a jamais pu être réalisée faute de financement.

En 2009-2010, comme un signe précurseur, le Programme de numérisation de la communauté archivistique (PNCA) est aboli par le gouvernement fédéral. Ce programme a obtenu, pour sa dernière année, une enveloppe budgétaire de 650 000 \$. Il permettait la production de projets de numérisation de documents archivistiques présentant un contenu culturel unique, numérisé, en ligne, et disponible gratuitement sur Internet⁴⁸. Les rumeurs avaient alors commencé à circuler voulant que le PNDA puisse être le prochain à tomber.

L'abolition du PNDA signifie aussi le retrait de sommes servant à sa gestion. En conséquence, le personnel du CCA est réduit au strict minimum (deux employés à temps plein, deux autres à temps partiel travaillant de leur domicile) et doit déménager dans des locaux plus modestes. Malgré tout, le CCA continue à aller de l'avant avec son projet de migrer le portail *Archives Canada* vers la plate-forme ICA-ATOM⁴⁹ avant la fin de 2013. De plus, des webinaires sont lancés pour la communauté des archives, comme celui sur le droit d'auteur rendu disponible à l'hiver 2013.

Comme le CCA, les réseaux provinciaux d'archives ressentent les contrecoups de l'élimination du PNDA. Depuis l'automne 2012, le RAQ ne dispose plus d'archiviste-conseil comme auparavant, si bien que les membres du conseil d'administration de l'organisme – tous des bénévoles – prennent davantage de travail sur leurs épaules. De plus, certains organismes voyaient le PNDA comme un incitatif à joindre le RAQ, si bien que l'effectif du regroupement a sensiblement baissé depuis les annonces du fédéral. Persévérants, les responsables du RAQ maintiennent toutefois l'organisme actif et continuent d'offrir un service de qualité à ses membres⁵⁰.

Ailleurs au Canada, la situation dans les différents réseaux provinciaux varie. Ceux desservant des bassins de population plus importants, comme en Ontario ou en Colombie-Britannique, s'en tirent relativement mieux que certains conseils territoriaux, comme ceux du Yukon ou des Territoires du Nord-Ouest. En entrevue téléphonique, Lara Wilson, présidente du Conseil canadien des archives, affirme, par exemple, qu'une association comme celle de la Colombie-Britannique dispose de réserves financières qui, bien que modestes, lui permettent de poursuivre ses activités pour l'instant. Mais les communautés d'archivistes dans le nord du Canada sont plus vulnérables et certaines ont maintenant arrêté toutes leurs activités. Dans un cas comme dans l'autre, on cherche en ce moment à trouver des solutions pour permettre au milieu des archives canadien de reprendre son souffle et d'aller de l'avant avec des projets communs. M^{me} Wilson indique par ailleurs que le savoir-faire communautaire et collaboratif (*grassroots movement*) qu'utilisaient les archivistes pour maintenir en marche leurs activités et services est d'autant plus exploité depuis les compressions budgétaires du printemps 2012. La nécessité amène même les réseaux à s'échanger des services entre eux⁵¹.

L'abolition de ce programme a donc créé une onde de choc et a causé une grande perturbation dans la communauté archivistique canadienne. Il est d'autant plus difficile de comprendre le choix de l'éliminer, car le ministre du Patrimoine, James Moore, venait de renouveler le PNDA en mars 2011. Ceci fait suite au dépôt de l'évaluation sommative du PNDA réalisée en 2010 par une firme de consultants pour le compte de BAC. On peut notamment y lire ceci : «Les constatations émanant de la présente évaluation sommative appuient les constatations et les recommandations des rapports d'évaluation précédents et confirment le besoin de poursuivre l'exécution du Programme national de développement des archives (PNDA). Le présent rapport d'évaluation recommande l'augmentation des fonds du programme afin de couvrir le taux d'inflation prévu et d'aider les initiatives à composer avec le milieu numérique⁵².»

Qui plus est, le rapport signale que le programme s'harmonise avec le mandat de BAC et que «le PNDA répond grandement aux besoins du milieu des archives» et que «pour un grand nombre d'institutions, il représente la seule aide financière

possible. Si on mettait un terme au PNDA, les institutions auraient probablement de la difficulté à préserver la collection d'archives du pays et à la mettre à la disposition de la population⁵³. Le rapport souligne aussi le besoin d'augmenter l'enveloppe du programme, car celle-ci n'a pas été bonifiée depuis la mise en place du PNDA en 2006.

Sur son site Web, le Conseil canadien des archives fournit des statistiques intéressantes sur les résultats atteints par les projets mis de l'avant grâce au PNDA. Ainsi, pour l'année 2010-2011, on apprend que :

- 590,66 m de documents ont été décrits et rendus accessibles aux Canadiens ;
- 89 projets ont été réalisés ;
- 378 878 documents ont été numérisés ;
- 142 personnes ont été engagées ;
- 70 institutions ont reçu une aide financière directe ;
- 60 ateliers de formation ont été offerts à 1 264 participants ;
- les conseillers en archivistique et conservateurs ont répondu à 5 636 demandes d'information et effectué 186 visites de centres d'archives.

Ajoutons à cela un total de 2 521 044 \$ qui a été investi la même année. De ce montant, 40,6% des sommes provenaient du PNDA. Le reste des fonds a été investi par les organismes qui ont été subventionnés. En plus des 590,66 m de documents textuels traités, 65 343 photographies, 4 844 enregistrements audio-visuels et 9 652 documents supplémentaires (cartes et plans, etc.) ont été rendus accessibles au grand public via le site *Archives Canada*⁵⁴. L'argent dépensé par Patrimoine Canada (via Bibliothèque et Archives Canada) dans le PNDA ne se résume donc pas qu'à des sommes versées à des centres d'archives. Ces sommes servent aussi de catalyseur au sein des organismes bénéficiaires, tout en faisant office d'effet de levier pour ces derniers dans leur recherche de financement dans leur communauté. Les bénéfices globaux du PNDA sont bien décrits par Paul Litt, professeur au *School of Canadian Studies* à l'Université Carleton d'Ottawa :

Here a little federal seed money supported capacity building and public access to resources among provincial, regional and university archives nationwide. It was the kind of federal leadership that leveraged a huge amount of supporting effort across the country, generating all kinds of positive spin-offs. At the same time it gave LAC the kind of cross-country presence that allowed it to claim to be a national rather than just an Ottawa institution⁵⁵.

On peut facilement imaginer que face à des compressions dans leur budget, les administrateurs de BAC ont dû faire des choix difficiles. Toutefois, le 12 juin 2012, en réponse à une question posée par la députée Olivia Chow du Nouveau Parti démocratique à propos de l'abolition du PNDA, Mike Wallace, un député conservateur et membre associé du Comité permanent du patrimoine canadien, mentionne lors d'une séance parlementaire que l'abolition du PNDA avait été prévue «bien avant» le programme actuel de réduction budgétaire (le «PARD» – plan d'action de réduction du déficit). Ceci nous amène alors à nous demander pourquoi le PNDA avait été reconduit par le ministre Moore en 2011.

Mais la question demeure : Pourquoi abolir un programme qui perforce bien, dont les évaluations sont plus que positives et qui produit des résultats tangibles partout

au Canada? Le 7 mai 2012, le critique officiel de l'opposition en matière de patrimoine, le député Pierre Nantel du Nouveau Parti démocratique, demande au ministre James Moore «pourquoi le gouvernement s'attaque-t-il avec autant d'acharnement à [la] richesse collective» que sont les archives du Canada, ce à quoi M. Moore répond :

Monsieur le Président, il n'y a pas une telle attaque. Bibliothèque et Archives Canada sera certainement capable de poursuivre ses engagements grâce aux nouvelles technologies et autres qu'il impose et qui seront utilisées pour les musées partout au pays. Notre gouvernement investit plus que jamais dans les musées nationaux et dans les petits musées du pays. Bibliothèque et Archives Canada accomplit un travail formidable de numérisation des œuvres. Elle collabore avec des petites bibliothèques ainsi qu'avec des archivistes de partout au pays pour que les collections puissent être offertes à un plus grand nombre de Canadiens que jamais auparavant, à un coût inférieur⁵⁶.

On pardonnera peut-être à M. Moore sa confusion entre les musées et les centres d'archives, mais on ne peut se surprendre de ce discours typique du Parlement où, en bout de ligne, une réponse n'en est jamais vraiment une et ne représente pas toujours un reflet fidèle de la réalité, mais bien des perceptions de la réalité.

La même question a été posée dans la Chambre haute du parlement par Claudette Tardif, leader de l'opposition au Sénat. À la question «*Pourquoi le gouvernement a-t-il choisi d'éliminer le financement de longue date que requièrent nos archives nationales pour poursuivre l'important travail de préservation et de mise en valeur du patrimoine canadien?*», la leader du gouvernement au Sénat, Marjory LeBreton, s'est contentée de répondre que BAC était en train de passer au numérique et que davantage de services seraient disponibles pour les Canadiens «*qui auront la possibilité d'accéder à des documents historiques, indépendamment du lieu où ils se trouvent*»⁵⁷.

On le constate, les deux interlocutrices ne parlaient vraisemblablement pas de la même chose! Alors que la sénatrice Tardif tentait de comprendre l'abolition des subventions versées aux centres d'archives partout au pays, sa collègue s'est contentée de répéter le discours officiel promu par le gouvernement, un peu comme le ministre Moore face aux questions de l'Opposition officielle. Clairement, en dehors du discours officiel, des réponses à propos de l'abolition unilatérale et sans préavis du PNDA ne viendraient ni du gouvernement, ni de BAC.

Sans surprise, une vague de protestations publiques a suivi l'annonce du 30 avril 2012 à propos du PNDA. Une des premières réactions concertées est la journée «Archivistes, en marche vers Ottawa». Sur le site Web de l'événement, les organisateurs de la marche montrent clairement leurs couleurs :

Comme archivistes, nous disons : «Assez, c'est assez!». Nous ne permettrons pas que le gouvernement fédéral et les cadres supérieurs de BAC compromettent, attaquent et détruisent le réseau canadien des archives et le patrimoine que BAC et les autres institutions d'archives de ce réseau conservent et mettent à la disposition des Canadiens. Nous ne permettrons pas que des idéologues puissent détruire le travail de générations d'archivistes. Nous ne permettrons pas que les archives paient seules le prix de guerres culturelles. Nous allons nous battre. Nous serons entendus⁵⁸.

Lors de la marche, qui se tient le 28 mai 2012 à Ottawa, les manifestants portent un cercueil en signe de deuil pour le programme éliminé. La procession se rend devant l'édifice du 395, rue Wellington où sont prononcés des discours et où les archivistes laissent tour à tour des fleurs sur le cercueil. En tout, environ 150 archivistes et bibliothécaires venus d'un peu partout au Canada s'y sont rassemblés⁵⁹. Ne manquant pas d'humour, un autre groupe de manifestants se rend devant les bureaux de BAC à Gatineau le 31 octobre de la même année déguisés en zombies. Ces morts-vivants étaient « avides de cerveaux, rôdant à la recherche de morts et de mourants », une allusion aux nombreux postes abolis à BAC⁶⁰.



Illustration 04 : Manifestation d'archivistes et de bibliothécaires à Ottawa le 28 mai 2012. Crédit : John D. Reid (utilisée avec permission)

De leur côté, les médias font écho à la colère des archivistes. Nancy Marelli, archiviste émérite à l'Université Concordia, et Lara Wilson du CCA sont intervenues à la radio de la CBC en mai 2012 en soutenant que les archivistes ne pouvaient pas accepter ces compressions. Peu après, Anne Leclerc est intervenue à titre de Directrice de la section ouest de l'AAQ à l'émission « Bernier et Cie. » de Radio-Canada (Outaouais) pour présenter les enjeux liés à l'abolition du PNDA. Ces interventions ont dû interpeller les gestionnaires de BAC, car Daniel J. Caron a lui-même pris le micro la semaine suivant l'intervention de M^{me} Leclerc. Lors de l'entrevue, M. Caron présente la préservation du patrimoine archivistique au Canada comme la responsabilité collective d'un ensemble de centres d'archives, et parle du PNDA comme d'un outil qui aidait à « bâtir des capacités ». Questionné sur les conséquences de l'abolition du PNDA, M. Caron identifie le Réseau

pancanadien du patrimoine documentaire (RPPD), mis en place en 2010, comme un «lieu de développement de solutions» où BAC joue son rôle de leadership national et «transfère les capacités un peu partout au pays»⁶¹. Nous reparlerons un peu plus loin de ce réseau et de ses réalisations depuis 2010.

La levée des boucliers se fait aussi sentir par le biais des écrits. Que ce soit dans les blogues, dans les journaux ou sur des sites Web, on dénonce vertement les mesures imposées par le gouvernement et par BAC. Un florilège de quelques titres publiés en 2012 nous donne une bonne indication de l'humeur qui se dégage de la plupart des textes : «*The wrecking of Canada's Library and Archives*», «Harper décapite le milieu des arts», «Éviscération des services par le fédéral», «*Budget squeeze impairs national memory*», «*Library and Archives, Canada's national disgrace*», «*Closing doors on Canada's history*», «*History is not a plaything*», «*Harper's assault on the past*», «*Cuts to archives threaten our ability to preserve our precious heritage*».

Un exemple typique du cynisme ambiant se retrouve dans un article écrit par Nigel Beale dans le magazine *Canadian Notes & Queries* :

*... it's clear that the current government thinks little of Library and Archives Canada. Instead of the reverence that most civilized countries bestow on such institutions, our leaders treat it with disdain, doubtless believing that their behaviour will go unnoticed by a nation much more concerned with 'jobs,' the economy, and the Olympics; that cuts to LAC will exact minimal pain at the polls*⁶².

À ces réactions souvent cyniques, parfois vitrioliques, il faut ajouter des appels plus raisonnés, comme celui que propose l'archiviste Denys Chouinard sur le blogue *Archives à l'affiche* où il fait valoir au ministre Moore le rôle essentiel que jouent les archivistes dans la mise en valeur des archives pour la société : «Nous vous assurons de notre appui indéfectible pour faire en sorte que les témoignages textuels, photographiques, architecturaux, filmiques et autres de l'histoire de ce pays soient toujours plus facilement accessibles à tous nos compatriotes»⁶³.

Un autre témoignage digne de mention est celui qu'offre Ian E. Wilson lors d'une allocution à la *Ontario Genealogical Society* (OGS) à Kingston en juin 2012. Devant 500 membres de l'OGS rassemblés à leur congrès annuel, M. Wilson est revenu, à partir de sa longue expérience, sur la collaboration fructueuse entre archivistes, bibliothécaires et généalogistes. Il conclut son allocution avec quelques remarques sur la situation prévalant dans le milieu des archives au Canada. De la part d'un ancien archiviste national, on aurait probablement pu s'attendre à une certaine réserve. Toutefois, M. Wilson souligne à mots à peine couverts son propre désarroi devant le sort réservé au milieu des archives au Canada :

*The abrupt elimination of funding for the Canadian Council of Archives erases the long established matching grants for local archives projects, and for the itinerant archives advisors who were helping school boards, municipalities, and hospitals fulfill their archival responsibilities. These grants, and the co-operative spirit they engendered, gave relevance and meaning to the Canadian archival system, acknowledging that the broad, legislated mandates given to the major government archives could best be achieved in partnership with the 500 or so other archives across Canada*⁶⁴.

De concert avec ces nombreuses interventions, le milieu s'organise rapidement. Sur le Web, la principale campagne s'élabore autour de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université. Cette dernière met sur pied *Veillons sur la mémoire du Canada*, une vaste campagne nationale qui englobe, en plus des archives, la protection des lieux historiques et des musées du Canada :

La campagne « Veillons sur la mémoire du Canada » s'insurge contre les torts causés à nos institutions historiques et au patrimoine culturel et propose des mesures concrètes que le gouvernement fédéral peut adopter pour renforcer Bibliothèque et Archives Canada, les bibliothèques publiques et les archives locales, les lieux historiques de Parcs Canada et le Musée canadien des civilisations⁶⁵.

Le site Web (www.memoireducanada.ca) propose cinq sections reliées aux enjeux identifiés par l'ACPPU, dont la préservation des archives locales et régionales à la suite de l'abolition du PNDA et le « sauvetage » de Bibliothèque et Archives Canada. On y présente les enjeux, on y donne des informations sur la campagne et on offre des conseils pour intervenir personnellement auprès des décideurs à Ottawa.

Veillons sur la mémoire du Canada

«
L'histoire enseigne tout,
y compris l'avenir.
— Alphonse de Lamartine

Veillons sur la mémoire du Canada

Les Canadiens pourraient perdre la possibilité de connaître l'histoire et le patrimoine culturel de leur pays. Des bibliothèques, des archives, des établissements et des lieux patrimoniaux de l'ensemble du pays sont menacés par les compressions budgétaires fédérales. Ces compressions auront de profondes répercussions.

Mais les Canadiens se défendent contre ces attaques. Des universitaires, généalogistes, chercheurs, bibliothécaires, archivistes, archéologues, conservateurs, historiens, étudiants et d'autres Canadiens joignent leurs efforts pour protester contre le démantèlement systématique de notre patrimoine culturel collectif et pour faire savoir que la connaissance de notre passé est fondamentale s'il l'on veut un avenir solide et équilibré.

Protégeons les bibliothèques publiques du Canada **Sauvons Bibliothèque et Archives Canada** **Restaurons les archives locales du Canada** **Préservons les lieux historiques du Canada** **Gardons le Musée canadien des civilisations**

Illustration 05 : La page Web de la campagne « Veillons sur la mémoire du Canada ».

Comme l'ACPPU, plusieurs organismes mettent en ligne des modèles de lettres, invitant leurs membres à écrire à leur député. Des lettres de protestation bien senties sont envoyées au ministre du Patrimoine James Moore ou directement à Daniel J. Caron. Celles-ci proviennent autant du milieu des archives (AAQ, RAQ, CCA, ACA; voir la copie de la lettre conjointe de l'AAQ et du RAQ en annexe), de l'éducation (EBSI, Conseil canadien des sciences de l'information, Association canadienne des professeures et professeurs d'université), des bibliothèques (Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, Société bibliographique du Canada), ou du patrimoine (Fédération des sociétés d'histoire du Québec, Société historique du Canada). L'Association canadienne des professeures et professeurs d'université estime que 1 500 lettres ont ainsi été envoyées à messieurs Moore et Caron⁶⁶.

Malgré des demandes répétées de reconsidérer l'abolition du PNDA, BAC demeure bien campé dans ses positions et le tollé suscité dans la communauté des archives ne semble toujours pas avoir ému le ministre Moore, ni les hauts dirigeants de BAC. La réponse qu'offre le ministre Moore, toujours la même, est la suivante : «Soyez assurés que le gouvernement reconnaît l'importance de BAC et de ses nombreux services, de même que de l'importance de préserver le patrimoine documentaire du Canada. Mais, comme tous les autres organismes fédéraux, BAC doit faire sa part et contribuer à la réduction du déficit⁶⁷.»

On retrouve le même son de cloche du côté de Daniel J. Caron. À ce sujet, l'échange épistolaire entre Lyle Dick, président de la Société historique du Canada (SHC), et M. Caron est assez éloquent. Dans une lettre datée du 14 août 2012, M. Dick soutient, à l'instar de plusieurs de ses collègues, que le Réseau pancanadien de patrimoine documentaire ne suffit pas à remplacer le PNDA comme outil de développement des archives au Canada. Dans cette lettre, la SHC remet sérieusement en question sa participation aux travaux du Réseau, à moins que des changements importants soient apportés à son fonctionnement.

La réponse vient le 28 août sous forme d'une nouvelle profession de foi laconique de la part de l'administrateur général et Bibliothécaire et archiviste du Canada : «Le [Réseau pancanadien de patrimoine documentaire] est le fondement de la collaboration entre Bibliothèque et Archives Canada (BAC) et les intervenants canadiens sur les questions liées à la gestion et au développement du patrimoine documentaire. Nous nous sommes engagés à faire participer toutes les parties intéressées dans un dialogue ouvert et de renforcer les relations existantes avec les communautés des bibliothèques, des archives et de la recherche historique, incluant la [Société historique du Canada]⁶⁸.»

Pour la petite histoire, le Réseau pancanadien de patrimoine documentaire est le résultat de réunions tenues depuis le 21 octobre 2010. Dans le cadre du «Forum des milieux intéressés», BAC invite des acteurs du milieu académique, patrimonial et documentaire à se rassembler pour discuter d'enjeux communs. En entrevue au *Ottawa Citizen*, Daniel J. Caron confirme que le Réseau est un nouveau système mis en place pour, entre autres, remplacer des éléments du PNDA, mais qu'il ne fournira pas de financement. La suppression du PNDA, selon lui, est «un signe des temps», une déclaration qui vraisemblablement ne tient pas compte des retombées positives dont il a été question ci-haut⁶⁹.

Lors de la réunion du 17 mai 2011, le concept du RPPD se cristallise autour des objectifs suivants :

... en collaboration, l'acquisition, la gestion et la préservation de ressources patrimoniales documentaires pertinentes, cohérentes et durables, et l'accès à ces dernières ; la transformation des processus pour exercer les fonctions partagées ou communes de manière efficace ; l'obtention d'une capacité plus efficace et plus efficiente pour enrichir le patrimoine documentaire du Canada. On voyait dans le réseau un mécanisme qui favoriserait la délibération et la collaboration entre les intervenants du patrimoine documentaire⁷⁰.

Pour soutenir ses objectifs, le Forum met de l'avant des initiatives bien ciblées : un «Marché des acquisitions» visant à assurer une meilleure collaboration et coordination

entre les organismes au niveau du développement de leurs collections respectives; un groupe sur la préservation numérique par un dépôt numérique fiable, de même qu'un second groupe sur la gestion collaborative des fonds de données en format analogique; un groupe se penchant sur la création, l'utilisation et la normalisation des métadonnées ouvertes liées; et un groupe sur la gestion de l'information et la tenue de documents. Certaines de ces initiatives existent déjà au moment de la création du Forum. Par exemple, la Conférence des archivistes nationaux, provinciaux et territoriaux s'occupait entre autres de coordonner les acquisitions d'archives entre les différentes institutions de haut niveau partout au Canada. Le projet du dépôt numérique fiable, pour sa part, avait déjà été mis en branle à l'époque d'Ian Wilson.

En date de février 2013, les informations les plus récentes à propos du Réseau sur le site Web de BAC datent de novembre 2011. Il est toutefois facile d'obtenir des documents plus récents (mis en ligne par les organismes participant au Forum) qui montrent que certains de ces chantiers sont toujours actifs et vont de l'avant.

Un des premiers résultats tangibles est issu d'un projet-pilote du groupe de travail sur les métadonnées ouvertes liées (un concept basé sur le principe du Web sémantique). Baptisé «Au-delà des tranchées» (*Out of the trenches*, dans sa version anglaise), cet outil de découverte de contenus sur la Première Guerre mondiale est le fruit d'un partenariat entre des institutions comme Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), les bibliothèques de plusieurs universités (Université McGill, Université de Calgary, Université de l'Alberta et Université de Saskatchewan) de même que le Musée canadien pour les droits de la personne et *Canadiana*. Cet exercice a pour but d'illustrer la puissance des données ouvertes en utilisant le modèle RDF/XML⁷¹ pour regrouper et mettre en valeur sur une même plate-forme des contenus provenant de sources différentes. Bien que le site ne soit pas encore en ligne, le projet a été présenté dans quelques conférences et un clip sur Youtube décrit le concept et l'interface utilisée. Un rapport sur le projet est aussi disponible sur le site *Canadiana*⁷². Les résultats sont tellement prometteurs que BAC a indiqué vouloir utiliser cette approche pour sa nouvelle approche intégrée de description de documents.

Malgré de telles avancées, on peut lire dans le récent compte rendu de la réunion de novembre 2012 que près de deux ans après sa formation, le Forum semble encore vouloir se définir: «Les participants au Forum pancanadien documentaire qui s'est déroulé les 5 et 6 novembre 2012 ont convenu que la réussite de la collaboration et de la concertation reposent en grande partie sur une communication ouverte et sur l'échange d'informations entre les communautés du patrimoine documentaire du Canada⁷³.»

N'était-ce pas ce qui avait été convenu lors des premières réunions du Forum? Cette impression de faire du sur place est constatée par certains membres présents lors des réunions. La Société historique du Canada fait d'ailleurs part de ses inquiétudes à Daniel J. Caron: «... le [Réseau pancanadien de patrimoine documentaire] semble être un concept très centralisé et plutôt amorphe. Il est convoqué uniquement à la demande du Bibliothécaire et archiviste du Canada, ne se réunit pas régulièrement, ne semble pas avoir un plan de travail défini et il n'existe toujours pas de mécanisme d'examen et d'évaluation pour le RPCPD au-delà des processus internes de BAC. Le processus de désignation des participants est également mal défini⁷⁴.»

C'est un constat que semblent partager d'autres intervenants qui décident tour à tour de confirmer leur refus de siéger au Forum. Citons entre autres l'*Association of Canadian Archivists*, le Conseil canadien des Archives ou le Conseil des archivistes provinciaux et territoriaux⁷⁵. Les raisons justifiant ce retrait sont bien résumées dans une résolution adoptée par le Conseil des archivistes provinciaux et territoriaux en juin 2012 (extrait) :

Étant donné le manque actuel de collaboration entre Bibliothèque et Archives Canada et le réseau archivistique canadien ;

Étant donné également la décision du Conseil selon laquelle le cadre du Forum des milieux intéressés en tant que véhicule pour définir la stratégie pancanadienne et du réseau ne peut remplacer le rôle du CCA au sein du réseau archivistique canadien et que le retrait de l'aide financière essentielle au CCA a réduit la capacité du milieu archivistique canadien de participer efficacement au Forum des milieux intéressés ;

Le Conseil des archivistes provinciaux et territoriaux est résolu à :

DÉCLARER le retrait de son appui à la participation et à l'engagement à l'égard du Forum des milieux intéressés, dans sa forme actuelle ;

RECONNAÎTRE que l'idée d'une stratégie pancanadienne demeure viable si l'on tient compte du réseau archivistique national en place et du rôle fondamental du CCA en tant que fondement du réseau⁷⁶.

Cette désaffectation semble indiquer que, d'une part, les groupes d'archivistes ne voient pas dans le Forum un lieu de «transfert des capacités» et une solution de rechange viable au PNDA ; ensuite, il semble que l'approche du Forum, fortement centrée sur BAC et ses propres enjeux, ait laissé indifférents plusieurs organismes qui ont préféré retourner se concentrer sur leurs propres défis. Ceci a été confirmé par Lara Wilson du CCA qui a indiqué que les grandes idées brassées par BAC ne correspondent pas du tout aux préoccupations des plus petits centres d'archives partout en région. En effet, pour une société d'histoire qui peine à survivre et qui dépend de la bonne volonté de ses bénévoles, un *dialogue ouvert et le renforcement des relations existantes* ne sont pas forcément mauvais, mais à ce jour, n'offrent pas de solution pour traiter les boîtes de documents qui s'empilent dans leur local. Conséquence de ce désintéressement, le Réseau connaît des problèmes de permanence de son effectif, une absence de cohésion et de stabilité qui ralentit les échanges et la collaboration tant cherchée par BAC. Un des participants aux réunions s'est en effet demandé comment une coordination efficace peut s'effectuer alors que les interlocuteurs ne cessent de changer, tant chez BAC que dans le bassin de membres du Forum.

Toujours dans les documents les plus récents publiés par BAC, le Réseau est décrit comme «une adaptation des programmes et des services en fonction de l'évolution des besoins et des attentes»⁷⁷. Or, à ce jour, plusieurs regrettent que cette «adaptation» n'ait pas encore fourni d'outil aussi pragmatique et efficace que le PNDA. Une seule réunion est prévue pour le Forum en 2013 et on peut légitimement se demander quelles avancées sont espérées avec un horaire de rencontres si épisodique. En comparaison, le Conseil canadien des archives, avec de très maigres ressources (ironiquement amputées par BAC via l'abolition du PNDA), a réussi à offrir entre janvier et mars 2013 toute une série de webinaires sur le droit d'auteur pour les archivistes. Le CCA a de plus dans

ses objectifs pour 2013 de poursuivre ses travaux sur la nouvelle interface d'Archives Canada.

Le Réseau pancanadien de patrimoine documentaire ne semble donc pas à ce jour avoir rempli ses promesses de redynamiser le réseau des centres d'archives au Canada et de «transférer les capacités un peu partout au pays» comme l'avait annoncé M. Caron et ressemble de plus en plus à un pâle ersatz du réseau canadien des archives qu'il est censé remplacer. À la base, la discussion et la collaboration sont toujours souhaitables, surtout dans le contexte actuel de ressources limitées et de changements majeurs dans le monde de l'information. De plus, les intentions du Réseau paraissent très louables et des initiatives actuellement en marche peuvent permettre d'espérer des résultats concrets dans les prochaines années, surtout quand BAC nous dit que «2013-2015 représentera une période intense de mise en œuvre et de production»⁷⁸. Toutefois, un peu comme le député Nantel et le ministre Moore qui se parlent dans la Chambre des communes, le dialogue entre la communauté des archivistes en général et BAC, dans le cadre du Forum, montre un certain décalage. Les archivistes espèrent y trouver une façon de perpétuer leur cohésion et les avantages du réseautage qui les ont si bien servis auparavant. BAC semble plutôt se servir du Forum comme d'un lieu de diffusion et discussion de ses politiques et priorités, tout en semblant ignorer du même coup les réalités et problèmes du milieu des archives. À cet égard, il n'est peut-être pas surprenant de constater qu'au nombre des «possibilités de collaboration et de concertation» proposées par le Forum, on ne retrouve que deux éléments : le 150^e anniversaire de la Confédération en 2017 et les stratégies de numérisation et le contenu numérique, deux des principaux chevaux de bataille que BAC a identifiés dans ses plans et priorités! Comme aimait à dire l'auteur et polémiste George Bernard Shaw, «l'unique problème de la communication, c'est l'illusion qu'elle entretient» (*The single biggest problem in communication is the illusion that it has taken place*)!

Après la tempête

Devant le peu de réceptivité des élus et de BAC face aux doléances des archivistes canadiens, ces derniers commencent à se regrouper afin d'analyser la situation prévalant dans leur milieu. Par exemple, l'*Archives association of Ontario* (AAO) tient une table ronde le 16 janvier 2013 ayant pour titre *What we have lost: What we stand to lose. The future of archives and archivists in Canada*. L'événement attire plus de 125 personnes, une foule impressionnante pour un tel événement et qui témoigne aussi de l'intérêt des archivistes pour la question. Au nombre des panélistes, on retrouvait entre autres Jim Burant, professeur à l'Université Carleton et ancien gestionnaire de l'Art et de la photographie à BAC, Patti Harper, directrice des archives et collections de recherche à l'Université Carleton, de même que James L. Turk, directeur de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université.

Les échanges qui y ont eu lieu ont laissé transparaître une frustration évidente, tant devant les impacts négatifs des récents changements que dans les difficultés d'obtenir des éclaircissements de la part des dirigeants à BAC. Devant les défis liés à l'acquisition, la gestion et la diffusion des archives, Jim Burant a souligné l'importance de rebâtir des alliances au niveau régional et national, quitte à le faire sans l'aide de

BAC. Le constat final est que les préoccupations exprimées au printemps 2012 sont encore bien présentes dans la communauté des archives au Canada.

Notons que l'Association des archivistes du Québec, l'*Archives association of Ontario* et l'*Association of Canadian Archivists* prévoient toutes tenir des séances abordant le même thème lors de leurs congrès respectifs à l'été 2013. La prestigieuse Société royale du Canada annonce pour sa part en février 2013 son intention de créer un groupe d'experts sur «L'état et l'avenir des bibliothèques et archives du Canada» dont le rapport sera publié à l'automne 2014.

Après le choc initial des mesures annoncées depuis 2010 (et accentuées en 2012) et les réactions qui s'en sont suivies, l'heure est donc aux bilans. Le pessimiste dira qu'il est temps de voir ce qui peut être sauvé de la maison après l'ouragan. L'optimiste dira au contraire que les grands vents ont dépoussiéré son jardin. Chose certaine, devant la fermeté montrée par BAC dans son désir d'aller de l'avant, et ce, malgré l'anathème exprimé avec conviction par le milieu des archives tout au long des derniers mois, les archivistes du Canada veulent se concerter entre eux : où en sommes-nous, qu'est-ce qui nous attend, que pouvons-nous faire? L'étonnement et la colère dont il a été question dans cet article, le *zeitgeist* de notre communauté, perdurent encore, comme l'ont montré les réactions virulentes au code de conduite imposé par BAC. Mais à cela s'est ajouté un besoin de réflexion teinté d'inquiétude et d'incertitude. Donnons crédit aux administrateurs de BAC d'afficher une volonté de dialogue et de coopération à la suite des changements qu'ils ont précipités. Il reste à savoir si cette main tendue est vraiment celle dont a besoin la communauté des archives aujourd'hui, ou si elle n'est pas plutôt une invitation au milieu d'aligner ses priorités sur celles de BAC. À ce jour, les résultats du Forum pancanadien sur le patrimoine documentaire sont plutôt mitigés. Toutefois, BAC voit dans les prochaines années une période de concrétisation de ses nouvelles initiatives. Le milieu des archives, il va sans dire, observera le tout avec attention.

Vers la modernisation

Nous avons vu que le PNDA a disparu pour répondre à des mesures mal avisées et improductives d'un gouvernement de droite peu soucieux de la culture, le tout sur fond d'austérité budgétaire et de prérogatives bureaucratiques dénuées du type de passion qui animait des hommes comme Arthur G. Doughty. Ces mêmes mesures sont aussi évoquées pour justifier des coupes importantes dans le personnel et les services de BAC. Toutefois, ces compressions et ces changements sont aussi directement reliés au processus de modernisation mis en chantier par BAC depuis 2009. Cette réforme des stratégies, politiques et procédés à BAC fera l'objet d'un prochain article. Complexe transformation dont les premiers impacts ont été abordés ici, la modernisation proposée par Daniel J. Caron vise à faire de BAC une institution plus solide et plus performante pour pouvoir faire face aux défis du 21^e siècle. On y préconise, entre autres, un nouveau modèle d'acquisition basé sur une approche «pansociétale», un système de description simplifié des archives, la mise en place de procédures de collecte de métadonnées et une prestation de services et d'accès aux contenus fortement axée sur le numérique. En parallèle, des consultations ont été lancées par BAC. Par exemple, le Conseil des académies canadiennes a mis sur pied un comité d'experts pour se pencher sur «les

institutions de la mémoire collective et la révolution numérique»⁷⁹. Bouleversements nécessaires? Évolution essentielle? Signe des temps? Ou tout simplement variations sur des airs connus? La roue est en marche, et il sera intéressant de voir dans quelle direction elle nous mène. J'aurai le plaisir de vous en faire part bientôt...

François Cartier Archiviste professionnel

ADDENDA DU 17 MAI 2013

Écrire un texte sur un sujet d'actualité, c'est le pouvoir de rendre compte à chaud des événements et de mieux pouvoir saisir l'esprit du temps, ce fameux *zeitgeist* dont j'ai tenté de cerner les contours.

Par contre, le désavantage est qu'il faut souvent s'adapter rapidement aux revirements de situation. C'est ce qui est arrivé le 15 mai 2013 quand Daniel J. Caron a annoncé sa démission dans un bref courriel au personnel de BAC. La nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre dans la communauté des archivistes et la plupart des grands médias ont relayé l'information peu après. Bien que les raisons exactes ayant mené M. Caron à laisser son poste demeurent encore inconnues, les médias ont rapidement fait le lien avec les controverses du début de 2013, entre autres le Code de conduite imposé aux employés de BAC, mais aussi avec des révélations à l'effet que M. Caron aurait dépensé plus de 170 000 \$ en frais de représentation pour les années 2011-2012 et 2012-2013, en plus de se faire payer des cours d'espagnol évalués à près de 4 500 \$ à même des fonds publics.

De façon générale, et sans surprise, l'humeur était plutôt joyeuse suite à l'annonce. Certains parlaient même de «jubilation» au sein du corps professionnel à BAC. Mais au-delà des célébrations et de l'espoir pour un renouveau à BAC et dans la communauté des archives au Canada, les commentaires sur Arcan-L et sur les blogues spécialisés soulignaient l'importance de continuer à mettre de la pression sur les décideurs et de maintenir la vigilance. Les révélations sur les dépenses de M. Caron, dit-on, ne doivent pas occulter les nombreux problèmes qui ont été créés à travers les nouvelles politiques de BAC.

Suivant la démission de Daniel J. Caron, les discussions ont vite surgi sur son éventuel(le) remplaçant(e). Cette personne devrait-elle provenir du milieu des sciences de l'information, ou a-t-on besoin d'un bon gestionnaire? Dans les jours suivant la démission de Daniel J. Caron, l'*Association of Canadian Archivists* et la Société historique du Canada écrivaient déjà au ministre James Moore afin de lui recommander d'embaucher un professionnel du milieu de l'information qui aurait une bonne appréciation des particularités du milieu des archives et des bibliothèques, de leurs clientèles et des défis auxquels ils font face. La meilleure réponse est probablement venue de James Opp, historien à l'Université Carleton, lors d'une entrevue à la radio de la CBC le 16 mai⁸⁰. Selon Opp, la nouvelle personne qui prendra les rênes de BAC devra non seulement avoir une vision pour le futur des archives au Canada qui colle davantage avec la réalité, mais aussi avoir les capacités de rebâtir des liens qui ont été brisés ces dernières années, tant avec les professionnels du milieu de l'information partout au Canada, de même qu'avec les usagers et le personnel de BAC.

Tout ceci semble démontrer que les archivistes au Canada, après la réception de la nouvelle, ont vite laissé de côté les célébrations pour reprendre leur campagne pour une collaboration plus ouverte et efficace avec BAC. Comme quoi il n'y a rien de permanent sauf le changement, et que dans le changement s'ouvrent souvent des opportunités insoupçonnées. Les prochains mois devraient être intéressants...

NOTES

1. Bibliothèque et Archives Canada. *Au cœur du journal. Bottin mondain de King : archives biographiques. Sir Arthur George Doughty (1860-1936)*. www.collectionscanada.gc.ca/king/023011-1050.16-f.html (site web consulté le 21 décembre 2012).
2. Cette citation se trouve sur le monument Doughty à Ottawa.
3. On me pardonnera, pour le présent texte, l'utilisation répétée de citations. Le but est de laisser parler les divers intervenants dans cette histoire, question de mieux saisir cette humeur qui prévaut en ce moment dans notre milieu. J'avertis le lecteur que je me permettrai mes propres observations, et que celles-ci n'engagent que moi-même et non l'Association des archivistes du Québec.
4. Ian E. Wilson. «'A Noble Dream'? The Origins of the Public Archives of Canada». *Archivaria*, n° 15 (hiver 1982-1983), pages 24-25.
5. La politique nationale, lancée par le gouvernement de Sir John A. Macdonald, avait pour but de stimuler l'économie canadienne par diverses mesures tarifaires. Cette politique en viendra aussi à être associée aux grands projets de développement, comme la construction du chemin de fer transcontinental. Ultimement, elle devait aider à consolider la jeune Confédération canadienne.
6. Ian E. Wilson, op. cit., page 27.
7. Ibid., page 30.
8. Bibliothèque et Archives Canada. *Rapport ministériel sur le rendement 2009-2011*. www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2009-2010/inst/bal/baltb-fra.asp (Page Web consultée le 20 février 2013). Des évaluations plus récentes situent encore cette proportion à moins de 1%.
9. Ian E. Wilson a été l'Archiviste national du Canada (puis Bibliothécaire et Archiviste national à la suite de la fusion de 2004) de 1999 à 2009.
10. Les sommes proviennent de Patrimoine Canada et passent par BAC avant d'être envoyées au Conseil canadien des archives.
11. Michel Houde. «Le réseau d'information archivistique». *Archives*, vol. 30, n° 1 (1998-1999), page 46.
12. Conseil canadien des archives. *Le système archivistique canadien*. www.cdncouncilarchives.ca/f-cas.html. (Page Web consultée le 24 février 2013).
13. M. Caron est, depuis 2009, l'Administrateur général et Bibliothécaire et archiviste du Canada. Voir : en.wikipedia.org/wiki/Daniel_J._Caron.
14. Ce moratoire, mis en place en mai 2009, se voulait d'une période de 10 mois, mais est officieusement demeuré en vigueur jusqu'à ce jour. Au moment d'écrire ces lignes (février 2013), la seule annonce majeure est celle, en janvier 2013, de l'acquisition de la première bible imprimée au Canada.
15. À l'été 2012, la page en anglais de Wikipédia sur Daniel J. Caron a été modifiée et un texte peu flatteur y a été ajouté. La page a été corrigée depuis.
16. Daniel J. Caron. Bibliothèque et Archives Canada. *Prêt à relever les défis à venir. Ensemble, concrétisons nos réflexions*. Ottawa, ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2012. Page 1.
17. Une description du plan de modernisation peut être consultée sur le site Web de BAC au : www.bac-lac.gc.ca/fra/a-notre-sujet/modernisation/Pages/default.aspx.
18. Joël-Denis Bellavance. «Appel à l'austérité à Ottawa». *La Presse*, le mardi 19 février 2013. Page A9.

19. Les Whittington. *Federal Budget 2012: Stephen Harper to reverse spending, hiring spree*. The Star.com. www.thestar.com/news/canada/2012/03/21/federal_budget_2012_stephen_harper_to_reverse_spending_hiring_sprees.html (consulté le 6 février 2013).
20. Rudy Le Cours. «La réalité mondiale rattrape le Canada et le Québec». *La Presse*, 9 décembre 2012.
21. Le budget est disponible sur le web à l'adresse suivante : www.budget.gc.ca/2012/home-accueil-fra.html. La seule mention de Bibliothèque et Archives Canada est à la page 306 du budget, où l'on détaille les économies prévues au portefeuille de Patrimoine Canada.
22. Allan R. Gregg. *1984 in 2012. The assault on reason*. Notes d'une conférence présentée à l'Université Carleton, le 5 septembre 2012. Disponible au allangregg.com/?p=80.
23. Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. *Plan d'action économique de 2012 — Mise à jour sur les réductions dans la fonction publique*. www.tbs-sct.gc.ca/media/nr-cp/2012/1116-fra.asp (Page Web consultée le 6 février 2013).
24. Althia Raj. «Les conservateurs abolissent l'organisme Droits et Démocratie». *Le Huffington Post Québec*, 4 avril 2012. quebec.huffingtonpost.ca/2012/04/03/les-conservateurs-abolissent-droits-democratie_n_1399849.html (Page Web consultée le 16 février 2013). Une des thèses pour l'abolition de «Droits et Démocratie» concerne les critiques de l'organisme envers Israël pour son bilan en matière de droits de la personne. Ces reproches n'auraient pas été bien vus par un gouvernement Harper très pro Israël.
25. Canada Newswire. *Le gouvernement fédéral se prive de 30 G \$ de revenus annuels et préfère des coupures improductives*. www.newswire.ca/en/story/946797/le-gouvernement-federal-se-prive-de-30-g-de-revenus-annuels-et-prefere-des-coupures-improductives (Page Web consultée le 8 février 2013).
26. Joël-Denis Bellavance. «Peu d'élans de patriotisme chez les Canadiens». *La Presse*. Jeudi 21 février 2013, page A14. On rapporte que seulement 8,9% des Québécois sentent leur fibre patriotique galvanisée par ces initiatives.
27. http://www.international.gc.ca/religious_freedom-liberte_de_religion/mandate_mandat.aspx?lang=fra (Page Web consultée le 8 mai 2013).
28. Annie Mathieu. «Commémoration de la guerre de 1812: un conflit, deux versions». *Le Soleil*, 17 juin 2012.
29. Bernard Descôteaux. «Bureau de liberté religieuse. Retour en arrière». *Le Devoir*, 22 février 2013. Un propos similaire est repris dans *La Presse* par Claudette Carbonneau, ex-présidente de la CSN, qui s'inquiète de la «hiérarchisation des droits» découlant de la création de ce bureau. Voir Claudette Carbonneau. «Une hiérarchisation inquiétante». *La Presse*, 27 février 2013.
30. Gil Courtemanche. «L'insoutenable légèreté de l'électeur». *Le Devoir*, 21-22 janvier 2006.
31. Paul Litt. «Canada lite. Our diminished nation». *iPolitics*, 26 mai 2012. www.ipolitics.ca/2012/05/26/paul-litt-canada-lite-our-diminished-nation (Page Web consultée le 26 février 2013).
32. Bibliothèque et Archives Canada. *Plan d'affaires 2008-2011*. Ottawa, Bibliothèque et Archives Canada, [2008]. Page 6. Il est à noter que la baisse dans le budget est en partie attribuable au parachèvement de certains projets. Dans le même *Plan d'affaires*, on note: «... Le financement temporaire diminuera au cours des trois prochaines années en raison de l'élimination probable de projets précis, dont des installations provisoires pour la collection, une installation de préservation de documents à base de nitrate et le Musée du portrait du Canada». Ce dernier élément est devenu le «Portail des portraits» où se retrouve un grand nombre d'images dont plusieurs ne sont que partiellement décrites ou «incomplètes» pour reprendre les explications de Daniel J. Caron.
33. Association canadienne des professeurs et professeurs d'université. www.sauvonsbiblioarchives.ca/nouvelles-2012-05.aspx. La structure pour le moins byzantine des finances au niveau fédéral, avec ses *lois de crédit* ou ses *référentiels à usage particulier*, rend toute présentation succincte

- du budget de BAC pour le moins difficile. Pour ceux voulant s'y attaquer, BAC publie ses rapports financiers trimestriels sur son site Web.
- 34 Bibliothèque et Archives Canada. *Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2012*. www.bac-lac.gc.ca/fra/a-notre-sujet/rapport-financier-trimestriel/Pages/rapport-financier-trimestriel-septembre2012.aspx (Page Web consultée le 17 février 2013).
 35. Association canadienne des professeures et professeurs d'université. *Les compressions budgétaires imposées à Bibliothèque et Archives Canada auront des répercussions dévastatrices sur la préservation de l'histoire canadienne*. www.sauvonsbiblioarchives.ca/downloads/press-release-2012-05-02.pdf (Page Web consultée le 8 février 2013).
 36. Site Web de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université. www.sauvonsbiblioarchives.ca/nouvelles-2012-05.aspx (Page Web consultée le 8 février 2013). À noter qu'en plus des compressions à BAC, plusieurs bibliothèques de ministères sont aussi fermées, comme à Agriculture Canada, Pêches et Océans, Industrie Canada, etc.
 37. Courriel envoyé au personnel de BAC par M^{me} Cecilia Muir le 7 novembre 2012. M^{me} Muir est la Chef des opérations de BAC. Dans le même courriel, elle se fait la porte-parole de l'administration de BAC en concluant laconiquement : « Nous demeurons déterminés à favoriser le perfectionnement et le cheminement professionnels de tous nos employés. De façon plus proactive, nous continuerons de vous aider à acquérir des compétences en vous offrant des possibilités d'apprentissage et en créant un milieu de travail dans lequel ces compétences pourront être exploitées. »
 38. Réseau TVA. Annie Dufour. *Bibliothèque et Archives Canada. Des coupes «bidon»*. Émission Nouvelles TVA, 27 novembre 2012.
 39. Techniquement, il s'agit en fait d'une réserve sur le salaire à être distribuée en fonction de la performance du personnel. Essentiellement, c'est un bonus institutionnalisé.
 40. Réseau TVA. Annie Dufour. *Des rénovations de 40 000 \$*. Émission Nouvelles TVA, 19 mars 2012.
 41. Bibliothèque et Archives Canada. *Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2012*. [www.bac-lac.gc.ca/fra/a-notre-sujet/rapport-financier-trimestriel-septembre2012.aspx](http://www.bac-lac.gc.ca/fra/a-notre-sujet/rapport-financier-trimestriel/Pages/rapport-financier-trimestriel-septembre2012.aspx) (Page Web consultée le 17 février 2013).
 42. Bibliothèque et Archives Canada. *Rapport ministériel sur le rendement 2011-2012*. www.bac-lac.gc.ca/fra/a-notre-sujet/rapports-ministeriels-rendement/Documents/rmr2012fra.pdf (Page Web consultée le 21 février 2013).
 43. Bibliothèque et Archives Canada. *Rapport ministériel sur le rendement 2011-2012*. www.bac-lac.gc.ca/fra/a-notre-sujet/rapports-ministeriels-rendement/Documents/rmr2012fra.pdf (Page Web consultée le 21 février 2013).
 44. Le Code de conduite de BAC est un document interne qui a été «coulé» aux médias. Voir <http://www.scribd.com/doc/130187655/LAC-Code-of-Conduct-Values-and-Ethics> (Page Web consultée le 10 mai 2013).
 45. Stéphane Baillargeon. «Ottawa impose le bâillon aux archivistes». *Le Devoir*, 3 avril 2013.
 46. Lettre conjointe de l'AAQ, ACA et CCA. 27 mars 2013. http://www.archivistes.qc.ca/IMG/pdf/Lettre_Daniel_Caron_20130327.pdf (Page Web consultée le 5 avril 2013).
 47. Même si les projets doivent être avalisés par le CCA pour être acceptés officiellement, il était reconnu par tous dans le milieu qu'une fois que les projets étaient recommandés par les réseaux provinciaux (comme le RAQ), leur acceptation au niveau fédéral n'était qu'une formalité.
 48. Une liste des projets accomplis se retrouve au : www.archivescanada.ca/fr/acdp_fr.html.
 49. ICA-ATOM (Access to Memory) est «un progiciel open source qui permet aux institutions de mettre en ligne les descriptions de leurs fonds d'archives, conformément à ISAD(G) et aux autres normes de description de l'ICA. Il est conçu pour être multilingue. Ce projet joue un rôle considérable dans la réalisation de la vision de l'ICA d'utiliser les nouvelles technologies pour améliorer l'accès /aux archives». Voir : www.ica.org/12239/

- activils-et-projets/icaatom-accs-la-mmoire.html.
50. Entrevue téléphonique avec Diane Baillargeon, le 19 février 2013.
 51. Entrevue téléphonique avec Lara Wilson, présidente du Conseil canadien des archives, le 25 février 2013.
 52. PRA Inc. Évaluation sommative du Programme national de développement des archives (PNDA), préparé pour Bibliothèque et Archives Canada, 2010, page 24.
 53. Ibid.
 54. Conseil canadien des archives. *Mémoire sur l'abolition du Programme national de développement des archives*. www.cdncouncilarchives.ca/CCAFactSheet_v1.2Updated_FR.pdf (Site Web consulté le 22 février 2013).
 55. Paul Litt. «Canada lite. Our diminished nation». *iPolitics*, 26 mai 2012. www.ipolitics.ca/2012/05/26/paul-litt-canada-lite-our-diminished-nation (Page Web consultée le 26 février 2013).
 56. Canada. Parlement. Chambre des communes. *Débats*. 41e Législature, 1re Session, le lundi 7 mai 2012.
 57. Canada. Parlement. Sénat. *Débats*, 41e Législature, le jeudi 10 mai 2012.
 58. Archivists' On to Ottawa Trek. archiviststrek2012.tumblr.com/ (Page Web consultée le 17 février 2013).
 59. Une vidéo de l'événement est disponible sur le Web au : www.ottawacitizen.com/attend+funeral+archival+funding+cuts/6691237/story.html.
 60. L'Institut professionnel de la fonction publique du Canada. *Les morts-vivants envahissent Bibliothèque et Archives Canada*. www.pipsc.ca/portal/page/portal/website/groups/re/111312 (Page Web consultée le 19 février 2013).
 61. Les deux entrevues sont disponibles dans les archives en ligne sur le site de l'émission «Bernier et Cie» sur le site de Radio-Canada.
 62. Nigel Beale. «Library and Archives Canada : history and the realpolitik». *Canadian Notes & Queries*. 8 janvier 2013. notesandqueries.ca/library-and-archives-canada-history-and-the-realpolitik/ (Page Web consultée le 20 février 2013).
 63. Denys Chouinard. *Contre l'abolition du Programme national de développement des archives (PNDA)*. *Keep the National Archival Development Program*. archivesaffiche.wordpress.com/2012/05/29/contre-labolition-du-programme-national-de-developpement-des-archives-pnda/ (Page Web consultée le 20 février 2013).
 64. Ian E. Wilson. «2012 Houston memorial lecture. Reflections on Archivists and genealogists». *Families*, février 2013, page 18.
 65. Association canadienne des professeures et professeurs d'université. *Avis aux médias*. 19 novembre 2012.
 66. Une liste des principaux organismes ayant manifesté leur opposition aux compressions du fédéral dans le domaine culturel se retrouve au lien suivant : www.memoireducana.ca/archives-locales/protestations-publiques.aspx.
 67. Extrait de la réponse de James Moore à Loryl MacDonald, présidente de l'Association of Canadian Archivists. Le 7 août 2012.
 68. Lettre de Daniel J. Caron à Lyle Dick, 28 août 2012. Disponible au : www.cha-shc.ca/en/Advocacy_51/items/34.html.
 69. Teresa Smith. «The memory-keeper's dilemma». *The Ottawa Citizen*, le 7 juillet 2012.
 70. Bibliothèque et Archives Canada. *Vers la création d'un réseau pancanadien du patrimoine documentaire*. www.bac-lac.gc.ca/fra/a-notre-sujet/Pages/vers-la-creation-un-reseau-pancanadien-du-patrimoine-documentaire.aspx (Page Web consultée le 21 février 2013).
 71. RDF est l'acronyme de *Resource Description Framework*, un modèle destiné à décrire de façon formelle les ressources Web et leurs métadonnées, de façon à permettre leur traitement automatique.
 72. Pan-Canadian Documentary Heritage Network (PCDHN). *Linked Open Data (LOD) Visualization "Proof-of-Concept". Out of the trenches. Linked open data of the First World War. Final report*. [2012]. www.canadiana.ca/en/pcdhn-lod (Page Web consultée le 26 février 2013).
 73. Bibliothèque et Archives Canada. *Réseau pancanadien du patrimoine documentaire*.

- Document d'information mis en ligne à l'automne 2012. www.accessola.org/Documents/OLA/issues/RPCPD-Forum2012-Sommaire-F.pdf (Page Web consultée le 22 février 2013).
74. Lettre de Lyle Dick, président de la Société historique du Canada, à Daniel J. Caron. 14 août 2012. www.cha-shc.ca/fr/Interventions_publicques_51/items/34.html (Page Web consultée le 18 février 2013). Notons que la participation au Forum ne se fait que sur invitation seulement.
75. Pour sa part, l'Association des archivistes du Québec demeure toutefois membre, préférant être présente plutôt que de jouer la politique de la «chaise vide».
76. Conseil des archivistes provinciaux et territoriaux. *Résolution sur la participation au Forum du Réseau pancanadien du patrimoine documentaire*. 6 juin 2012.
77. Bibliothèque et Archives Canada. *Réseau pancanadien du patrimoine documentaire*. Document d'information mis en ligne à l'automne 2012. www.accessola.org/Documents/OLA/issues/RPCPD-Forum2012-Sommaire-F.pdf (Page Web consultée le 22 février 2013).
78. Daniel J. Caron. *Prêts à relever les défis à venir. Ensemble, concrétisons nos réflexions*. Ottawa, ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2012. Page 6.
79. Conseil des académies canadiennes. *Les institutions de la mémoire collective et la révolution numérique*. <http://sciencepourlepublic.ca/fr/assessments/in-progress/memory-institutions.aspx> (Page Web consultée le 27 février 2013).
80. L'entrevue est disponible sur le site web de l'émission *All in a Day* (<http://www.cbc.ca/allinaday/>). Page Web consultée le 17 mai 2013.

ANNEXE

Lettre ouverte envoyée par l'AAQ et le RAQ le 22 mai 2012

Mardi, le 22 mai 2012

Lettre aux Québécois et aux Canadiens

Objet : Les archives du Canada et son réseau

Chers concitoyens,

Le 30 avril dernier, le Gouvernement du Canada a annoncé toute une série de coupures budgétaires dont certaines concernent le patrimoine archivistique du pays. Dans le raz-de-marée qu'il a créé, le Programme national de développement des archives (PNDA) a été aboli par Bibliothèque et Archives Canada.

Ce programme n'est pas connu du grand public. Mais si on le résume à très grands traits, disons qu'avec le 1,7M\$ qu'il représente, il permet de soutenir et de développer le réseau archivistique canadien. Composé d'environ huit cents services d'archives au Canada, dont 150 au Québec, ce réseau est doté d'une structure permettant le traitement, la conservation et la diffusion des archives conservées dans les universités, les municipalités, les congrégations religieuses, les sociétés d'histoire, les musées, les centres d'archives privés agréés, etc.

L'entreprise amorcée au milieu des années 1980 donne des résultats remarquables. Par la télévision, la radio, l'internet, le cinéma, le théâtre, les expositions, les publications, tous ont plus facilement accès que jamais aux archives conservées au Canada. L'exemple du **Moulin à images** à Québec est on ne peut plus représentatif. Même chose au petit écran avec l'émission **Les enfants de la télé** pour ne citer que ces deux exemples.

C'est grâce au modeste investissement que représente ce programme de subvention que les archivistes au pays peuvent mieux s'organiser, se concerter, planifier et réaliser des projets communs qui font en sorte que des textes, des photos, des films, des enregistrements sonores et bien d'autres archives sont accessibles à tous.

Le retour sur l'investissement fédéral est exceptionnel puisque les services d'archives de toutes les provinces doublent les montants consentis par Ottawa. Il serait plus que dommage de briser une dynamique qui est encore loin d'avoir livré tous ses fruits.

Au moment où les archivistes ont de plus en plus recours aux moyens de communication électroniques et qu'ils sont ainsi en mesure de servir les habitants de ce pays où qu'ils se trouvent, le gouvernement du Canada commet une erreur en empêchant la poursuite du développement du réseau archivistique canadien. Les archivistes se mobilisent présentement pour demander au ministre du Patrimoine, James Moore, de revenir sur sa malheureuse décision.

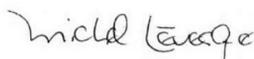
1

Le Canada compte des siècles d'Histoire. Il a fallu des décennies depuis la fin des années 1800 pour créer des services d'archives sur tout le territoire. Leur réunion dans le Conseil canadien des archives et les regroupements provinciaux et territoriaux, quant à eux, ont à peine vingt-cinq ans d'existence. Il faut leur laisser le temps nécessaire pour s'épanouir pleinement.

Nous vous prions d'appuyer nos démarches auprès du gouvernement fédéral. Il importe que le ministre Moore comprenne les répercussions négatives des compressions qu'il a autorisées. Déjà différents moyens d'action ont été mis en œuvre par les archivistes et vous pouvez leur prêter main-forte en signant la pétition dont l'adresse apparaît ci-après. Merci à l'avance et veuillez croire, chers concitoyens, en notre dévouement le plus sincère dans la conservation et la diffusion du patrimoine archivistique de la nation.



Diane Baillargeon, présidente
Réseau des services d'archives du Québec (RAQ)



Michel Lévesque, président
Association des archivistes du Québec (AAQ)



Association
des archivistes
du Québec

Pétition contre l'abolition du PNDA : <http://www.change.org/fr/p%C3%A9titions/make-it-better-write-a-letter-help-save-canada-s-national-archival-development-program>